



Comités du Conseil exécutif : sièges à pourvoir

Rapport du Directeur général

1. Conformément à la résolution EB61.R8 (1978), le présent rapport présente, pour le Comité du programme, du budget et de l'administration du Conseil exécutif et les comités des fondations, un tableau indiquant les membres qui continueront de siéger au Conseil exécutif après la clôture de la Soixante-Douzième Assemblée mondiale de la Santé, ainsi que les sièges à pourvoir au sein de chaque comité. Il traite aussi de la nomination des représentants du Conseil exécutif à la Soixante-Treizième Assemblée mondiale de la Santé et de la nomination des membres de droit du Comité du programme, du budget et de l'administration du Conseil exécutif.
2. Selon la pratique en vigueur depuis un certain nombre d'années, si un membre d'un comité ou d'un groupe est empêché de participer à une réunion dudit comité ou groupe, la personne désignée par le gouvernement intéressé pour lui succéder ou le suppléer au Conseil, conformément à l'article 2 du Règlement intérieur du Conseil exécutif, participe aux travaux de ce comité ou groupe.

COMITÉ DU PROGRAMME, DU BUDGET ET DE L'ADMINISTRATION

3. Conformément à la résolution EB131.R2 (2012), le Comité du programme, du budget et de l'administration devrait être composé de 14 membres, deux pour chaque Région, choisis parmi les membres du Conseil exécutif, ainsi que du président et d'un vice-président du Conseil, membres de droit. Le Bureau est composé de deux membres : un président et un vice-président. Ils sont nommés parmi les membres du Comité pour un mandat d'un an, ou deux sessions du Comité, dans un premier temps (avec possibilité de prolongation d'un mandat d'une année supplémentaire s'ils sont encore membres du Conseil). Les membres sont nommés pour une période de deux ans ou jusqu'à l'expiration de leur mandat au Conseil si celle-ci intervient dans un délai inférieur à deux ans. Pour les nominations suivantes, on devrait procéder, dans la mesure du possible, de façon à renouveler la moitié des membres choisis chaque année, à raison d'un par Région.

4. La composition actuelle du Comité est la suivante :

Membre	Critère de sélection
Siège vacant	Région africaine
Siège vacant	Région africaine
M. Nilo Dytz Filho (Brésil)	Région des Amériques
Siège vacant	Région des Amériques
Professeure Nila Farid Moeloek (Indonésie)	Région de l'Asie du Sud-Est
Siège vacant	Région de l'Asie du Sud-Est
M. Björn Kümmel (Allemagne)	Région européenne
Siège vacant	Région européenne
M. Bahar Idriss Abugarda (Soudan)	Région de la Méditerranée orientale
Siège vacant	Région de la Méditerranée orientale
M ^{me} Zhang Yang (Chine)	Région du Pacifique occidental
Siège vacant	Région du Pacifique occidental
–	Président du Conseil exécutif (membre de droit)
–	Vice-Président du Conseil exécutif (membre de droit)

COMITÉS DES FONDATIONS ET GROUPES DE SÉLECTION

5. Le Directeur général est l'administrateur de 13 prix et bourses de fondations. Le tableau ci-après indique les comités et groupes pour lesquels le Conseil exécutif nomme des membres, ainsi que les sièges vacants.

Distinction	Comité de fondation/Groupe de sélection	Membre du Conseil exécutif
Prix de la Fondation Léon Bernard	Président du Conseil exécutif ; Vice-Présidents du Conseil exécutif ; membre du Conseil exécutif d'un État Membre de la Région européenne	M. David Sergeenko (Géorgie)
Bourse et Prix de la Fondation Ihsan Doğramaci pour la santé de la famille	Président du Conseil exécutif ; un représentant du Centre international de l'enfance, Ankara ; Président de l'Université Bilkent (Turquie) ou son représentant	–
Prix Sasakawa pour la santé	Président du Conseil exécutif ; membre du Conseil exécutif ; représentant du fondateur	Siège vacant
Prix de la Fondation des Émirats arabes unis pour la santé	Président du Conseil exécutif ; membre du Conseil exécutif d'un État Membre de la Région de la Méditerranée orientale ; représentant du fondateur	Siège vacant

Distinction	Comité de fondation/Groupe de sélection	Membre du Conseil exécutif
Prix Son Altesse le Sheikh Sabah Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah – de la Fondation de l'État du Koweït pour la promotion de la santé – pour la recherche dans les domaines des soins de santé destinés aux personnes âgées et de la promotion de la santé	Président du Conseil exécutif ; membre du Conseil exécutif d'un État Membre de la Région de la Méditerranée orientale ; représentant du fondateur	M. Alkhair Alnor Almobark Abdalla (Soudan)
Prix D' LEE Jong-wook pour la santé publique	Président du Conseil exécutif ; membre du Conseil exécutif ; représentant du fondateur	Siège vacant
Prix Nelson Mandela pour la promotion de la santé	Président et premier Vice-Président du Conseil exécutif ; membre du Conseil exécutif d'un État Membre de la Région africaine	Siège vacant

NOMINATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL EXÉCUTIF À LA SOIXANTE-TREIZIÈME ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ ET DES MEMBRES DE DROIT DU COMITÉ DU PROGRAMME, DU BUDGET ET DE L'ADMINISTRATION DU CONSEIL EXÉCUTIF

6. Dans sa résolution EB59.R7 (1977), le Conseil exécutif a décidé que les représentants du Conseil à l'Assemblée de la Santé seraient le Président et trois autres membres du Conseil. Dans sa résolution EB61.R8, le Conseil exécutif a réaffirmé que les représentants à l'Assemblée de la Santé devraient être choisis sur la base de leurs compétences personnelles et de leur participation antérieure à une ou plusieurs Assemblées de la Santé, et qu'au moins un des représentants du Conseil devrait utiliser une langue de travail autre que l'anglais ou le français. Le Conseil souhaitera peut-être envisager de nommer son Président et trois de ses quatre Vice-Présidents pour le représenter à la Soixante-Treizième Assemblée mondiale de la Santé. Le Vice-Président dont la nomination pour représenter le Conseil à la Soixante-Treizième Assemblée mondiale de la Santé n'est pas envisagée sera membre de droit du Comité du programme, du budget et de l'administration, conjointement au Président du Conseil exécutif.

= = =